

MONSIEUR FRANÇOIS LACOMBE

Annecy, le 14 novembre 2023

Nos réf. : DAJ/IP

Nos réf : CADA - 2023-243

Affaire suivie par : Isabelle PAGE

Objet : Demande CADA - Autorisations de voirie du domaine public routier départemental

Monsieur,

Par un courriel transmis le 26 septembre dernier au moyen de la plateforme associative et citoyenne MA DADA, vous sollicitez du Département de la Haute-Savoie : « ... *communication de la liste des autorisations de voirie délivrées par vos services pour des travaux concernant les ouvrages divers existants ou à construire suivants* :

- * *Les réseaux de télécommunications*
- * *Les réseaux concédés de distribution ou de transport d'électricité ou de gaz*
- * *L'adduction d'eau potable, acheminement d'eaux usées ou pluviales*
- * *Les réseaux de chaleur ou de froid*

Cette liste devra légitimement et dans la mesure du possible comporter les informations des cadres du formulaire 14023 :

- * *Localisation*
- * *Nature et date des travaux*
- * *Dépôt ou stationnement, saillie ou surplomb et aménagement d'accès*
- * *Ouvrages divers*

La profondeur d'historique attendue concerne l'ensemble des informations à disposition de vos services ».

Compte tenu du nombre conséquent de documents sollicités et de la charge de travail particulièrement excessive induite par celle-ci pour les services du Département, les informations sollicitées ne peuvent vous être transmises.

La présente décision peut être contestée devant la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA), 35 rue Saint Dominique, 75700 PARIS 07 SP, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Martial SADDIER,
Président du Conseil Départemental